

Chers clients,

Le Décret Loi 17/2020 du 29 octobre approuvé par le Gouvernement des Canaries établit avec un caractère obligatoire à **partir du 14 novembre 2020** que :

1. - Toutes les personnes âgées de plus de 6 ans, indépendamment de leur nationalité, qui ne proviendront pas du territoire de la Communauté Autonome des Canaries devront présenter un test négatif à la COVID-19 réalisé dans un délai maximum de 72 heures avant l'arrivée dans l'établissement d'hébergement touristique.
2. - Les personnes résidant dans la Communauté Autonome des Canaries et les non-résidents mais qui seront présents depuis plus de 15 jours dans les îles n'auront pas à présenter le test en question s'ils déclarent, sous leur responsabilité, qu'ils n'ont pas quitté le territoire de la Communauté dans les 15 jours précédant l'arrivée dans l'établissement et que durant cette période ils n'ont pas eu de symptômes compatibles avec la COVID-19.
3. - Exceptionnellement, les personnes qui n'attesteront pas la réalisation du test mentionné à l'arrivée dans l'établissement d'hébergement touristique, pourront être hébergées pendant le temps strictement nécessaire à la réalisation du test, elles devront demeurer dans leur chambre jusqu'à l'obtention du résultat et sa communication à l'établissement.
4. - Les personnes qui n'attesteront pas la réalisation du test à l'arrivée et ne manifesteront pas la volonté de le faire seront dénoncées aux autorités sanitaires et/ou policières, autonomiques et nationales.
5. - Les clients qui au moment de retourner vers leur lieu d'origine devront justifier d'un test négatif à la COVID-19 ou de la réalisation d'une quarantaine, seront informés par l'établissement, 48 heures avant leur départ, des endroits où ils peuvent réaliser les tests et obtenir les résultats correspondants.
6. - Les clients devront télécharger sur leurs dispositifs mobiles l'application Radar COVID-19 et devront la maintenir active durant tout leur séjour dans les Îles Canaries et au moins durant les 15 jours suivant leur retour vers le lieu d'origine.

Points de téléchargement :



Nous pourrions répondre à vos questions sur l'application de la présente règle à la réception de notre établissement.

Merci beaucoup de votre collaboration!